



# CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

## POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027 (Ébauche)

Créée le 23 mars 2026 Révisé le 13 avril 2026

Le curling est un sport stratégique et social permettant à chacun de jouer selon son niveau d'habileté et ses objectifs. Que ce soit pour le plaisir, le perfectionnement ou la compétition, le Club de curling Vallée de la Gatineau offre des ligues adaptées à tous.

Cette politique d'adhésion vise à définir les niveaux de jeu, les critères de formation des équipes et les modalités d'inscription afin d'assurer une expérience équitable, sécuritaire et agréable pour tous les membres.

### 1. DESCRIPTIONS DES LIGUES

#### 1.1. Ligues récréatives (sociales)

Ces ligues s'adressent à tous les joueurs souhaitant s'amuser, demeurer actifs et profiter d'un environnement convivial

##### **Ligues concernées**

- Récréative du lundi
- Sturling récréatif du mercredi
- Sturling Junior du mercredi
- Skin du vendredi
- Femmes du vendredi

##### **Caractéristiques**

- Les équipes peuvent être ajustées en cours de saison afin de favoriser la socialisation.
- Le pointage n'est pas obligatoire à chaque partie.
- Les équipes peuvent être cotées ou non.
- Les joueurs expérimentés sont invités à soutenir et encadrer les débutants dans un esprit d'entraide.

#### 1.2. Ligues intermédiaires (transitoires)

##### **Ligues concernées**

- Double-mixte du lundi
- Sénior femmes du mardi
- Multi-Curl du mardi

# CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

## POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027 (Ébauche)

### Caractéristiques

- Les points sont comptés, les classements sont tenus et des champions de saison sont couronnés.
- Les exigences techniques (constance, précision, brossage) sont moins élevées qu'en ligue compétitive.
- Quelques saisons en ligue intermédiaire ne garantissent pas l'expérience ou les compétences nécessaires pour accéder au niveau compétitif.
- Comme en ligue récréative, les joueurs compétitifs inscrits à un niveau inférieur doivent être prêts à enseigner et à offrir des critiques constructives.
- Pour la ligue Mixte une équipe est composée de deux femmes et deux hommes, et les positions alternent selon le genre.

### 1.3. Ligues compétitives

#### Ligues concernées

- Compétitive du jeudi soir
- Mixte de jour du jeudi
- Sénior Homme du mardi
- Sturling de jour du mercredi
- Sturling du vendredi

#### Caractéristiques

Ces ligues :

- tiennent compte des points,
- classent les équipes,
- couronnent les champions.

Les joueurs doivent :

- posséder une solide compréhension de la stratégie du curling,
- être capables de broser efficacement,
- lancer les pierres avec précision et constance selon les directives du capitaine (poids, rotation, trajectoire).

*NOTA : Dans les ligues intermédiaires et compétitives, chacun des quatre joueurs doit broser la pierre (parfois même les capitaines). Le fait de ne pas pouvoir broser impose un fardeau plus lourd sur les trois autres membres de l'équipe. La position de capitaine est à la fois exigeante et technique. Cette position n'est pas recommandée pour les personnes incapables de broser les pierres. Les curleurs incapables de broser devraient divulguer cette contrainte à leurs coéquipiers éventuels avant d'inscrire leur équipe et ne devraient pas présumer pouvoir accéder à la position de capitaine « par défaut ».*

# **CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

## **POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027 (Ébauche)**

### **1.4. Liges de Stirling**

- Chaque équipe compte deux joueurs.
- Un joueur de chaque équipe se place à chaque extrémité de la piste, ce qui réduit les déplacements et accélère le jeu.
- Le brossage est limité et permis seulement entre la ligne de jeu et l'arrière de la maison.
- Cela augmente le défi de placer la pierre sans l'aide d'un brosseur.
- L'utilisation de la tige est permise mais non obligatoire.

### **1.5. Ligue de Multi-Curl**

- Chaque équipe compte deux joueurs et joue 8 bouts
- 6 pierres lancées par bout
- Aucune pierre ne peut être sortie du jeu avant le lancer de la 4<sup>ème</sup> pierre
- Un joueur de chaque équipe se place à chaque extrémité de la piste, ce qui réduit les déplacements et accélère le jeu.
- Le brossage est permis
- L'utilisation de la tige est permise mais non obligatoire.

### **1.6. Ligue de Double-Mixte**

- Composition : Une équipe est composée d'un homme et d'une femme.
- Pierres : Chaque équipe lance 5 pierres par bout (manche).
- Positionnement : Le joueur qui lance la première pierre de l'équipe dans un bout lance également la dernière pierre de ce bout.
- Structure des lancers : Les deux pierres (une de chaque équipe) sont placées sur la ligne centrale : une garde centrale et une pierre dans la maison.
- Zone de garde protégée : Aucune pierre en jeu (y compris les pierres positionnées) ne peut être retirée du jeu avant le lancer de la 4<sup>e</sup> pierre de la manche.
- Power Play (Jeu de puissance) : Une fois par match, chaque équipe peut demander le "power play" pour placer les pierres positionnées sur le côté, plutôt que sur la ligne centrale.
- Durée : Les matchs durent 8 manches.
- Balayage : Comme il n'y a pas de balayeur dédié, l'un ou l'autre des joueurs peut balayer.

**CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**  
**POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027 (Ébauche)**

**2. CRITÈRES DE FORMATION DES ÉQUIPES ET CRÉATION DES HORAIRES :**

2.1.1. **Priorité aux joueurs de retour** - Nous nous efforçons d'accueillir tous les joueurs de retour souhaitant s'inscrire à une ligue pour la saison à venir. **La place d'un joueur dans sa ligue de l'année précédente n'est toutefois garantie qu'à la réception de l'inscription et du paiement complet.**

2.1.2. **Priorité par composition d'équipe de Curling à 4** - Pour les ligues de l'année précédente, la priorité suivante est accordée selon le nombre de joueurs revenant au sein d'une même équipe :

- 1.1..1. Les quatre (4) joueurs de l'équipe initiale reviennent.
- 1.1..2. Trois (3) des joueurs initiaux reviennent.
- 1.1..3. Deux (2) des joueurs initiaux reviennent.
- 1.1..4. Un (1) seul joueur initial revient (uniquement pour les **ligues récréatives**). Pour les ligues intermédiaires et compétitives, un joueur restant accompagné de trois nouveaux joueurs est considéré comme une « nouvelle équipe » et ne bénéficie d'aucune priorité.

2.1.3. **Équipes à égalité et listes d'attente** : Si plusieurs équipes ont le même niveau de priorité et que les places sont limitées, un tirage au sort sera effectué. Si la demande excède la capacité d'une ligue, les nouveaux joueurs seront inscrits sur une liste d'attente.

2.1.4. **Nombre d'équipes par ligue** : Le nombre total d'équipes par ligue sera égal à la capacité maximale selon l'horaire plus une (1) équipe. Si tel est le cas il y aura une équipe en bye à chaque semaine.

2.1.5. **Gestion des remplaçants** : Les remplaçants seront choisis selon l'ordre de priorité suivant :

- 2.1.5.1. Un joueur de l'équipe en bye;
- 2.1.5.2. un joueur de la liste des Réservistes;
- 2.1.5.3. un joueur de la liste des remplaçants de la ligue concernée;
- 2.1.5.4. un autre membre du club.

*NB : Une équipe ne respectant pas ces critères pourrait se voir attribuer une défaite*

2.1.6. **Gestion des horaires** : En s'inscrivant à une ligue, chaque joueur s'engage à respecter l'horaire établi et à être disponible peu importe l'heure prévue. Toutefois, le Club se réserve le droit de modifier l'horaire en fonction des besoins des techniciens de glace jouant dans la ligue.

**CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**  
**POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027 (Ébauche)**

**3. MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS LES LIGUES**

3.1. Les inscriptions pour les **ligues récréatives** suivantes

- **Récréative du lundi**
- **Sturling récréatif du mercredi**
- **Sturling Junior du mercredi**
- **Skin du vendredi**
- **Femmes du vendredi**

doivent être faites individuellement (et non par équipe), en se rappelant que l'objectif de ces ligues est de socialiser (non de rivaliser) et de réintégrer dans la mesure du possible les joueurs de la saison précédente. Le responsable de ligue aidera les personnes seules inscrites dans une ligue en les jumelant à d'autres personnes seules afin de former des équipes fixes, si la disponibilité le permet.

**Important :** *ne présumez pas que jouer dans la ligue l'an dernier garantit votre place dans cette même ligue. Vous devez vous inscrire durant la période d'inscription sinon votre place n'est pas garantie.*

3.2. Les inscriptions pour les **ligues intermédiaires** suivantes :

- **Double-mixte du lundi**
- **Sénior femmes du mardi**
- **Multi-Curl du mardi**

peuvent être faites par équipe ou individuellement, en se rappelant que l'objectif de ces ligues est **de socialiser (non de rivaliser) et de réintégrer dans la mesure du possible les joueurs de la saison précédente**. Le responsable de ligue aidera les personnes seules inscrites dans une ligue en les jumelant à d'autres personnes seules afin de former des équipes fixes, si la disponibilité le permet.

**Important :** *ne présumez pas que jouer dans la ligue l'an dernier garantit votre place dans cette même ligue. Vous devez vous inscrire durant la période d'inscription sinon votre place n'est pas garantie.*

3.3. Les inscriptions pour les **ligues compétitives** suivantes :

- **Compétitive du jeudi soir**
- **Mixte de jour du jeudi**
- **Sénior Homme du mardi**

# CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

## POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027 (Ébauche)

- **Sturling de jour du mercredi**
- **Sturling du vendredi**

doivent être faites uniquement par équipe (c.-à-d., quatre joueurs au curling ou deux au Sturling s'inscriront **individuellement** mais joueront ensemble pour la durée de la saison). Chaque joueur devra indiquer le nom des autres membres de son équipe dans sa fiche d'inscription en ligne. Vu que les équipes compétitives ou intermédiaires changent souvent de joueurs, veuillez consulter les autres membres de votre équipe avant de vous inscrire.

**Important** : *ne présumez pas que jouer dans la ligue l'an dernier garantit votre place dans cette même ligue. Vous devez vous inscrire durant la période d'inscription sinon votre place n'est pas garantie.*

#### 4. PAIEMENT DES FRAIS D'ADHÉSION

4.1. **Nouvelle tarification** - Le Club de Curling Vallée de la Gatineau adopte une nouvelle tarification pour la saison 2026-2027. Voir le document : [Tarification 2026-27](#) sur le site web.

##### 4.2. Modalités générales

- 4.2.1. Le paiement complet est **obligatoire** au moment de l'inscription.
- 4.2.2. Il est aussi **obligatoire** de remplir et payer son inscription en ligne avec une carte de crédit.
- 4.2.3. Aucune inscription ne peut être complétée sans paiement.
- 4.2.4. Pour accompagner les membres qui le souhaitent, deux sessions d'inscription en présentiel seront organisées au club.

4.3. **Paiement pour les programmes de formation** - le paiement pour les programmes suivants doit être effectué **avant le début des activités** :

- 4.3.1. Curling 101 (adulte et junior)
- 4.3.2. Programme Blizzard (6 à 12 ans)

# CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

## POLITIQUE D'ADHÉSION – SAISON 2026-2027 (Ébauche)

### 5. ADHÉSION RÉSERVISTE

Cette adhésion permet à un joueur :

- de devenir membre,
- de remplacer dans toutes les ligues selon les disponibilités (maximum de **10 remplacements** par saison),
- Privilège de pratique selon la disponibilité du calendrier hebdomadaire.
- Droit de participation aux activités du club en tant que membre.
- Droit de vote aux assemblées.
- Rabais de location de glace et de location de la salle.
- Droit de représenter le Club de Curling Vallée de la Gatineau à des compétitions extérieures.

Informations supplémentaires :

- Le statut et les disponibilités du réserviste seront affichés sur le site web dans la liste de remplaçants des ligues choisis par ce dernier.
- Le joueur paie les frais fixes d'adhésion en vigueur.
- Après 10 remplacements, chaque partie supplémentaire coûte **20 \$**.
- Les parties non jouées ne sont pas remboursables.

Comité d'adhésion

André Patry, Gus St-Germain, Judy McConnery, Mary-Lee Grimes

13 avril 2026